

Dossier Technique 2022

Le Dossier Technique est la pièce essentielle, spécifique à chaque épreuve. Il devra être adapté à chaque type de manifestation et prendre en compte la Réglementation Fédérale et les Règles Techniques de Sécurité (RTS) pour chaque type d'épreuve.

Le Dossier Technique est destiné à servir de "fil rouge" pour tous les organisateurs. Il peut également être utilisé comme **Dossier Préfectoral** en référence au formulaire CERFA n° 13391*03 disponible sur <http://espacetri.fftri.com/> dans lequel vous devrez apporter d'autres renseignements supplémentaires : Site Natura 2000, qualité de l'eau, noms des signaleurs... (une liste vous est proposée plus bas).

Votre organisation est :

Une épreuves affiliées F.F.TRI.

Une épreuves non affiliées F.F.TRI.

Choix de votre discipline :

TRIATHLON DUATHLON AQUATHLON
BIKE AND RUN SWIMBIKE SWIMRUN

GESTION ADMINISTRATIVE

3 mois avant la date de l'épreuve

Les organisateurs et les clubs affiliés F.F.TRI sont tenus :

→ **De déposer sur l'Espace Tri 2.0** : <http://espacetri.fftri.com/>

Le Dossier Technique 2022 dûment complété

Les différents plans des parcours empruntés par les concurrents

Le Bulletin d'inscription et le règlement de l'épreuve

→ **D'informer la commission calendrier** que le dépôt en ligne des documents sur l'Espace Tri 2.0 est effectué. contact@idftriathlon.com

→ **De faire parvenir** le règlement des droits d'agrément par **Virement Bancaire** (RIB en annexe) à la ligue

Après la validation du Dossier Technique par la commission technique de la Ligue:

→ **la Fédération Française de Triathlon** décernera à l'organisateur la « licence manifestation » et les documents nécessaires à la manifestation (Pass compétition, assurance...), tous ces documents seront téléchargeables sur l'Espace Tri 2.0.

A noter : Les demandes d'assurances optionnelles se feront directement auprès de l'assureur de la F.F. Tri.

Les organisateurs et les clubs non affiliés F.F.TRI sont tenus :

→ **De fournir auprès du secrétariat de la ligue les documents suivants :**

Le Dossier Technique 2022 dûment complété

Les différents plans des parcours empruntés par les concurrents

L'attestation de présence du Médecin et/ou de la Société de secours

Le Bulletin d'inscription et le règlement de l'épreuve

L'attestation d'assurance.

Coordonnées de la ligue :

Par voie électronique : contact@idftriathlon.com

→ Après étude des éléments constitutifs du dossier d'organisation, la ligue Ile de France de Triathlon établira l'attestation nécessaire pour tout dépôt de dossier auprès des services institutionnels.

Le jour de l'épreuve, le non-respect du Dossier Technique et de la Réglementation Fédérale dégage la responsabilité de la F.F.Tri. et de la L.R.Tri

DOSSIER TECHNIQUE EPREUVE

SOMMAIRE

Présentation de la manifestation

Partie à renseigner OBLIGATOIREMENT

Nom de l'épreuve

Responsable de l'épreuve

Format de l'épreuve

Planning de la journée

Choix de Labels

Bulletin d'inscription

Sécurité médicale

Moyen de Sécurité Sanitaire mis en place

Arbitrage (choix de la pénalité)

Plans de situation

Aide à l'organisation

Formulaire facultatif

Lexique des disciplines et des formats course

Accessibilité de l'épreuve

Mise à disposition pour l'arbitrage

Liste des Responsables de poste (Chefs de secteur)

Organisation de l'Aire de Transition

Organisation ravitaillement et Zone de Propreté

Organisation du Parcours Natation

Organisation du Parcours Cycliste

Organisation du Parcours Pédestre

Organisation de la Sécurité sur les Parcours

Aide à l'organisation

Informations

Liste des Pièces Administratives à fournir (Dossier Technique, Dossier Préfectoral)

Label Triathlon Durable

Label Triathlon Mixité

Label Paratriathlon (Epreuve Accessible)

Natura 2000

Annexes

PRÉSENTATION DE LA MANIFESTATION

Partie à renseigner OBLIGATOIREMENT

Nom de l'épreuve	
Date	
Lieu	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Autorité compétente : <i>Mairie/sous-préfecture/Préfecture</i> (coordonnées postales)	

Responsables de l'épreuve :		
	De l'épreuve	Des inscriptions
Nom		
Prénom		
Club ou Structure Responsable		
Adresse		
Code Postal		
Ville		
Tel. Fixe		
Tel. Portable		
Email		
Site internet		
Page Facebook		

Format de l'épreuve :							
	Discipline	FORMAT		Distance réelle en mètres			Participants maximum
		Jeune	Adulte	Nat ou CàP	Vélo	CàP	
Epreuve 1							
Epreuve 2							
Epreuve 3							
Epreuve 4							
Epreuve 5							

Planning de la journée :

- Ouverture du retrait des dossards					
- Clôture des inscriptions					
- Ouverture de l'aire de transition					
- Fermeture de l'aire de transition					
- Exposé d'avant course (Briefing)					
- Départ de la course					
- Arrivée du premier concurrent					
- Arrivée du dernier concurrent					
- Clôture de la course					
- Réouverture de l'aire de transition					
- Remise des récompenses					

[Les tableaux ci-dessus sont à dupliquer si la manifestation comporte plus de 5 épreuves](#)

Triathlon Mixité	Réponse :
Nom du responsable :	
Critère N° 1, 2 et 3	Obligatoire
Critère N° 4 - <i>obligatoire</i>	
Critère N° 5 - <i>obligatoire</i>	
Critère N° 6 - <i>optionnel</i>	
Critère N° 7 - <i>optionnel</i>	
Critère N° 8 - <i>optionnel</i>	

Epreuve Accessible	Réponse :
Nom du responsable :	

Natura 2000	Réponse :
Nom du responsable :	

Bulletin d'inscription :

Les éléments décrits ci-dessous devront apparaître obligatoirement sur le bulletin d'inscription et/ou le règlement disponible sur le site internet de l'épreuve.

Veillez indiquer à minima :

- **Le Nom de l'épreuve, la Date et le Lieu où va se dérouler la manifestation.**
- **Le programme des épreuves** (Par discipline avec Distances et Catégories d'âges acceptées).
- **Le planning horaire de chaque épreuve** (Retrait de dossard, Ouverture et Fermeture de l'aire de transition, Départ, Temps limite, Réouverture de l'Aire de transition, Cérémonie protocolaire.

- **Les tarifs du droit d'inscription pour :**

Les Licenciés FFTRI Compétition

- **Les tarifs du droit d'inscription et du Pass compétition pour :**

Les Licenciés FFTRI Loisirs avec l'acquisition du Pass-Compétition

Les Non Licenciés avec l'acquisition du Pass-Compétition

- **Les pièces à joindre pour les inscriptions par courrier :**

Licenciés FFTRI Compétition :

Le Bulletin d'inscription avec une autorisation parentale pour les mineurs

Le Règlement par chèque à l'ordre de : ...

La Photocopie de votre licence en cours

Non Licenciés FFTRI, Licenciés UNSS ou Licenciés FFTRI Loisirs

Le Bulletin d'inscription avec une autorisation parentale pour les mineurs

Le Règlement par chèque à l'ordre de : ...

La Photocopie de votre licence en cours

Un Certificat médical**

****Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de la pratique concernée en compétition, de moins d'un an à la date de l'inscription à l'épreuve.**

Téléverser votre maquette du Bulletin d'Inscription pour validation avant sa diffusion dans l'application Organisateur de l'Espace Tri 2.0

Sécurité Médicale : *(Fournir une attestation de présence)*

Nom du médecin	
Adresse Postale	
Téléphone	
Courriel	

Association de Secourisme	
Nom du responsable sur site	
Adresse Postale	
Téléphone	
Courriel	

Moyens de Sécurité Sanitaire mis en place : *(Fournir une attestation de présence)***Organisme fournissant les véhicules de transport sanitaire :**

	Nom de la Structure	Type de véhicule	NOMBRE
Association de secours	Les secouristes	ambulance	
Société privée			
Pompiers			
Autre Préciser :			

Arbitrage : Choix de la pénalité

Zone de Pénalité ou Pénalty Box : « Temps en minutes »					
Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Epreuve 4	Epreuve 5	Epreuve 6

	Nombre d'arbitre sur l'épreuve
Arbitre Assesseur (AS)	
Arbitre Principal (AP)	

Mise à disposition pour l'arbitrage

L'Arbitre Principal vous contactera au plus tard un mois avant l'épreuve pour définir précisément ses besoins

1	local sécurisé et fermé avec table et chaises	Obligatoire	X
2	Bateaux avec pilotes pour la partie natation	Obligatoire : (à voir avec l'A.P)	X
3	Motos avec pilotes durant le parcours cycliste	Obligatoire : (à voir avec l'A.P)	X
4	VTT durant le parcours pédestre	Obligatoire : (à voir avec l'A.P)	X
5	Repas offerts à titre gracieux	Obligatoire : (à voir avec l'A.P)	X
6.1	Panneau d'affichage avec la liste des inscrits	Obligatoire	X
6.2	Panneau d'affichage avec les parcours	Obligatoire	X
6.3	Panneau d'affichage le programme	Obligatoire	X
6.4	Panneau d'affichage l'analyse de l'eau	Obligatoire	X
6.5	Panneau d'affichage les décisions des arbitres	Obligatoire	X
7	Listes numérique et alphabétique des engagés	Obligatoire, AU PLUS TARD 1h00 avant chaque départ	x

Plans de situation & Parcours :

Plan Général du Site :

Veillez indiquer à minima : Le local du retrait des dossards, le départ et l'arrivée, l'aire de transition, le ravitaillement final, le local médical, le poste de secours, le local arbitre, le local contrôle antidopage, le podium, les exposants, la restauration, le ou les parkings.

Plan Aire de Transition :

Veillez préciser : Le sens de circulation des concurrents lors de chacune des transitions.

Discipline 1 : Plan du Parcours (Natation, Cyclisme, Swimrun, Bike & Run, ...)

Pour chaque épreuve, indiquer l'accès à l'aire de transition et positionner les postes des signaleurs et la ou les zones de ravitaillement

	Épreuve 1	Épreuve 2	Épreuve 3	Épreuve 4	Épreuve 5
Distance TOTALE en mètres					
Nombre de tours					
<i>Si plusieurs tours, Type de comptage ?</i>					

=> parcours natation

Sécurisation du parcours :

Tous les nageurs revêtiront une combinaison néoprène leur permettant de pouvoir lutter contre les températures basses de l'eau du plan d'eau, si l'eau est inférieure à 16°C. Cette combinaison néoprène améliorera également leur flottabilité rendant ainsi plus aisée l'intervention des secours dans l'hypothèse d'un malaise du nageur. Ils seront également équipés de bonnet de bain de couleur afin de mieux les repérer une fois dans l'eau.

- La sécurité dynamique sera assurée par des kayakistes et des paddles.
- Une analyse de l'eau sera effectuée 15 jours avant la course.
- La sécurité sur l'eau sera assurée par des secouristes titulaires du BNSSA
- L'ensemble des personnels opérant sur la partie nautique notamment dans le pilotage du bateau suiveur à moteur sera détenteur du permis de conduire appropriés, qu'ils pourront montrer aux autorités compétentes les sollicitant.

Discipline 2 : Plan Parcours Cycliste (si 2^e discipline)

Pour chaque épreuve, positionner les postes des signaleurs et les zones de ravitaillement.

	Épreuve 1	Épreuve 2	Épreuve 3	Épreuve 4	Épreuve 5
Distance TOTALE en mètres					
Nombre de tours					
<i>Si plusieurs tours, Type de comptage ?</i>					

Sécurisation du parcours :

La sécurité sécurisation du parcours sera assurée par des signaleurs titulaire du permis de conduire.

La liste définitive des signaleurs sera fournie 2 semaines avant la manifestation et après avoir reçu le nombre exact de signaleurs demandé par les forces de l'ordre, opérant sur l'ensemble du circuit.

Les épreuves se dérouleront sur un parcours cycliste où la circulation automobile n'est pas interdite dans le sens de la course. Les cyclistes ont **interdiction** de rouler en groupe ou en peloton.

Autorisation de la priorité de passage :

Afin d'assurer une sécurisation optimale, le comité d'organisation demande un classement de ce parcours au titre de **la priorité de passage**.

Discipline 3 : Plan Parcours Course à pied (si 3^e discipline)

Pour chaque épreuve, positionner les postes des signaleurs et les zones de ravitaillement.

	Épreuve 1	Épreuve 2	Épreuve 3	Épreuve 4	Épreuve 5
Distance TOTALE en mètres					
Nombre de tours					
<i>Si plusieurs tours, Type de comptage ?</i>					

Parcours CAP

Sécurisation du parcours :

La sécurisation du parcours sera assurée par des signaleurs bénévoles. La sécurisation physique du parcours et la canalisation du public seront assurées par des barrières et de la rubalise pour les points les plus éloignés du site d'accueil.

La liste définitive des signaleurs sera fournie 2 semaines avant la manifestation et après avoir reçu le nombre exact de signaleurs demandé par les forces de l'ordre opérant sur l'ensemble du circuit et en accord avec les services de la préfecture de votre département.

Lexique des disciplines et des formats de course :

DISCIPLINE		DISCIPLINE		DISCIPLINE		COURSE	
						JEUNES	ADULTES
Triathlon	Tri	Cross Tri	Cross Tri	Natation	Nat	6 / 9 ans	XS
Duathlon	Dua	Cross Dua	Cross Dua	Cyclisme	Vélo	8 / 11 ans	S
Aquathlon	Aqua	Bike and Run	B&R	Course à Pied	CàP	10 / 13 ans	M
SwimRun	SR	SwimBike	SB			12 / 17 ans	L ; XL ; XXL

NB : Les appellations « **Triathlon S, M, L, XL** », étant des marques déposées par un organisateur, elles ne peuvent être utilisées que par son propriétaire.

Accessibilité des épreuves :

Épreuves INDIVIDUELLES	Années de naissance	Épreuve 1	Épreuve 2	Épreuve 3	Épreuve 4	Épreuve 5	Épreuve 6
Mini Poussin	2015 – 2016						
Poussin	2013 – 2014						
Pupille	2011 – 2012						
Benjamin	2009 – 2010						
Minime	2007 – 2008						
Cadet	2005 – 2006						
Junior	2003 – 2004						
Senior	1983 à 2002						
Vétéran	1918 à 1981						

Licences Admises pour les licenciés F.F. Tri

L'accès d'un participant à une épreuve agréée par la F.F.Tri est subordonné à sa catégorie d'âge et :

1. Par la détention et la présentation d'une licence F.F.Tri Compétition (papier ou électronique),
Puis au règlement du droit d'inscription,
Et à l'absence de sanction disciplinaire interdisant la participation à l'épreuve.
2. Par la détention et la présentation d'une licence F.F.Tri Loisir ou Dirigeant (papier ou électronique),
Et l'acquisition d'un Pass compétition,
Puis au règlement du droit d'inscription et du Pass compétition,
Et à l'absence de sanction disciplinaire interdisant la participation à l'épreuve.

Pour les non-licenciés F.F. Tri et les licenciés d'une fédération World Triathlon

Par l'acquisition d'un Pass compétition hormis les fédérations ayant souscrit un accord avec le F.F.RI., Fédérations exemptées de Pass Compétition : Liste officielle disponible sur www.fftri.com

Au règlement du droit d'inscription et du Pass compétition,

Sous réserve de la présentation d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an** au jour de la compétition (cf articles L231-2 et L231-2- 1 du Code du Sport)

De la possibilité de présenter une pièce d'identité officielle avec photo,

D'une autorisation parentale pour les mineurs.

La gestion des Pass Compétition est de la responsabilité de l'organisateur. A l'issue de la manifestation, l'arbitre principal doit récupérer l'ensemble des souches des Pass Compétitions ainsi que les listings d'inscriptions, pour les envoyer sous les meilleurs délais, auprès des services de la Ligue.

Liste des responsables de poste « Chef de secteur »

Responsable Aire de Transition :

Nom	Prénom	Tél. Portable

Responsable Natation :

Nom	Prénom	Tél. Portable

Responsable Vélo :

Nom	Prénom	Tél. Portable

Responsable Course à pied :

Nom	Prénom	Tél. Portable

Responsable Zone Arrivée :

Nom	Prénom	Tél. Portable

Chronométrateur :

Nom	Prénom	Tél. Portable

Animateur :

Nom	Prénom	Tél. Portable

Organisation de l'Aire de Transition

Aire de Transition	OUI	NON	Commentaires
Dispose-t-elle d'une clôture de sécurité séparant les concurrents et leurs matériels du public	OBLIGATOIRE		
Est-elle gardée pendant la durée de l'épreuve	OBLIGATOIRE		
L'accès à l'AT est-il réglementé par un laissez-passer ? Si oui, lequel ?			
Comporte-t-elle une zone sacs gardée ?			
Comporte-t-elle une tente pour le change vestimentaire ? Si oui combien ? !!! OBLIGATOIRE à partir du Distance L et label mixité			
En fin de course, la sortie du matériel est-elle réglementée ? Si oui, comment ?			
Quel est le dispositif d'accrochage des vélos ?			

ATTENTION :

Les concurrents doivent tous effectuer la **même distance*** dans les **mêmes conditions*...**

***Même Entrée – Même Sortie**

Sur les épreuves Distances L, XL et XXL, l'organisateur mettra à disposition des concurrents des zones à l'abri des regards leur permettant de se changer (séparer « hommes » et « femmes »).

Les équipes relais seront regroupées dans l'aire de transition.

Organisation Ravitaillement et Zone de Propreté

1 Ravitaillement :

RAVITAILLEMENT	OUI	NON	NOMBRE	Epreuve	Point Kilométrique			
Aire de Transition								
Parcours Cycliste								
Parcours Pédestre								
Zone d'Arrivée								

2 Zone de propreté :

ZONE DE PROPLETE	OUI	NON	NOMBRE	Epreuve	Point Kilométrique			
Aire de Transition								
Parcours Cycliste								
Parcours Pédestre								
Zone d'Arrivée								

Organisation du Parcours Natation

Une analyse de l'eau de baignade doit être effectuée par l'organisation si la partie natation se déroule dans un plan d'eau où la baignade n'est pas autorisée habituellement.

La localisation du plan d'eau détermine le niveau d'analyse à effectuer (mer, lac, canal ...).

L'organisateur a l'obligation d'afficher et de porter à la connaissance de tous les participants, les résultats des analyses d'eau effectuées. En l'absence d'analyse d'eau ou d'affichage de ces analyses, l'arbitre principal est dans l'obligation d'annuler la partie natation prévue et de la remplacer par une partie pédestre.

ATTENTION :

Toute organisation en piscine dépend du règlement de l'établissement.

Si les conditions météorologiques entraînent l'annulation de cette partie, merci de prévoir une alternative DUATHLON, en remplaçant la partie natation par une course à pied. La partie cycliste et la course à pied 2 ne changeant pas.

Moyens de Sécurité mis en place (pour une natation en plan d'eau naturel) :

A. Les bateaux :

	OUI	NON	NOMBRE
Bateau réservé à l'arbitre	OBLIGATOIRE		
Bateau de surveillance	OBLIGATOIRE		
Bateau ouvreur			
Bateau de fermeture			

B. Moyens humains prévus pour la sécurité de la course :

	OUI	NON	NOMBRE
Surveillant BNSSA	OBLIGATOIRE		
Surveillants en bateau			
Surveillants en canoë			
Surveillants sur berges			
Plongeurs			

Le surveillant BNSSA doit être à jour de ses révisions annuelle (PSE1) et quinquennal (Sauvetage).

C. Moyens de transmissions utilisés par tous les bateaux lors de l'épreuve :

	OUI	NON	NOMBRE
Téléphone portable			
Talkie			
Radio			

Autres préciser :			
--------------------------	--	--	--

Organisation du Parcours Cycliste

1 Signaleurs sur parcours cycliste :

	Épreuve 1	Épreuve 2	Épreuve 3	Épreuve 4	Épreuve 5	Épreuve 6
Nombres de signaleurs						

		OUI	NON
Tenue de reconnaissance	Chasuble	OBLIGATOIRE	
	Brassard		
	T-Shirt organisation		
Équipement spécifique	Panneaux de signalisation adaptés (K10)	OBLIGATOIRE	
	Fiche avec numéros téléphone d'urgence		
Système de transmission utilisé	Téléphone portable		
	Talkies		
	Autres préciser :		

2 Véhicules de Course sur parcours cycliste :

	OUI	NON	Type de véhicule	Nombre
Véhicule ouvreur	OBLIGATOIRE			
Véhicule balai	OBLIGATOIRE			
Véhicule Arbitre	OBLIGATOIRE			
Véhicule Presse				
Véhicule Vidéo				
Autres préciser :				

3 Fléchage des Parcours cyclistes et Matérialisation du kilométrage :

			COULEURS		
FLECHAGE	OUI	NON	Épreuve 1	Épreuve 2	Épreuve 3
Au sol					
Vertical					
			Tous les Km	1 Km sur 5	1 Km sur 10
POINT KILOMETRIQUE					
Au sol					
Vertical					

Organisation du Parcours Pédestre

1 Signaleurs sur parcours pédestre :

	Épreuve 1	Épreuve 2	Épreuve 3	Épreuve 4	Épreuve 5	Épreuve 6
Nombres de signaleurs						

		OUI	NON
Tenue de reconnaissance	Chasuble	OBLIGATOIRE	
	Brassard		
	T-Shirt organisation		
Équipement spécifique	Panneaux de signalisation adaptés (K10)	OBLIGATOIRE	
	Fiche avec numéros téléphone d'urgence		
Système de transmission utilisé	Téléphone portable		
	Talkies		
	Autres préciser :		

2 Véhicules de Course sur parcours Course à pied :

	OUI	NON	Type de véhicule	Nombre
Véhicule ouvreur	OBLIGATOIRE			
Véhicule balai	OBLIGATOIRE			
Véhicule Arbitre	OBLIGATOIRE			
Véhicule Presse				
Véhicule Vidéo				
Autres préciser :				

3 Fléchage des Parcours Course à pied et Matérialisation du kilométrage :

			COULEURS		
FLECHAGE	OUI	NON	Épreuve 1	Épreuve 2	Épreuve 3
Au sol					
Vertical					
			Tous les Km	1 Km sur 5	1 Km sur 10
POINT KILOMETRIQUE					
Au sol					
Vertical					

Organisation de la Sécurité sur les parcours

Un tableau par épreuve

Organisation de la Sécurité sur les parcours

Pour la natation :

Les dimensions du plan d'eau.

Ces moyens terrestres sont complétés par une présence active sur l'eau de :

- Bateau suiveurs avec présence de BNSSA
- kayaks suiveurs
- paddles
- BEESAN sur la berge en vigie

Pour le vélo :

Positionnement des signaleurs sur la partie vélo : X au total

Accès secours sur les parcours :

Mettre plan

AIDE A L'ORGANISATION

Informations

Liste des pièces administratives à fournir :

Pour le Dossier Technique

1 Attestations de Présence :

Les attestations de présence et de participation à la Sécurité médicale de l'épreuve :

De chaque médecin et/ou de la Société de secours

De l'association ou la société assurant la mise à disposition des ambulances et autres moyens médicaux

2 Copie de demande de passage :

Sur toutes les communes traversées

Sur les éventuelles propriétés privées traversées

Des administrations concernées par le parcours (eaux et forêts par exemple)

Des autorités maritimes, fluviales ou EDF

Pour le Dossier Préfectoral ou de l'autorité compétente

Attention : les pièces supplémentaires demandées peuvent être différentes d'une préfecture à l'autre...

Agrément et assurance :

La licence manifestation F.F.Tri.

Avis de passage :

Sur toutes les communes traversées

Sur les éventuelles propriétés privées traversées

Des administrations concernées par le parcours (eaux et forêts par exemple)

Des autorités maritimes, fluviales ou EDF

Courriers d'information :

À l'hôpital le plus proche du lieu de l'épreuve

À la caserne de pompiers la plus proche du lieu de l'épreuve

Au service de police ou de gendarmerie du secteur de l'épreuve

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

Analyse de l'eau :

Résultat de l'analyse de l'eau faite avant la date de l'épreuve

Nombre de Signaleurs :

La liste de tous les signaleurs présents en mentionnant : Nom (nom de jeune fille pour les femmes) /

Prénom / date de naissance / n° de permis de conduire

Estimation du nombre de signaleurs en fonction des parcours (intersections, ronds-points...)

Site Natura 2000 : Évaluation d'incidence sur le milieu naturel (Voir Annexe)

Vérifier si votre organisation est sur ou proche d'un site Natura 2000 Hauts de France :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Nature-et-biodiversite-1581->

LABEL TRIATHLON DURABLE



Créé en 2010, ce label cible les organisations participant à la démarche fédérale de Développement Durable. Une architecture progressive à 3 niveaux est mise en œuvre comprenant 2 labels fédéraux plus le label institutionnel du C.N.O.S.F.

Les préconisations portées par la F.F.Tri en matière de Développement Durable (Guide DD et Agenda 21 F.F.Tri) prônent une approche équilibrée des engagements au regard des 4 piliers du DD qui s'articulent autour des thématiques suivantes :

1. **La Gouvernance**
2. **Le Social**
3. **L'Environnement**
4. **L'Économie**

La liste des engagements potentiels par thématique est dorénavant commune aux 2 labels :

Pour obtenir le **Label Triathlon Durable ***, il vous faut :

1. Mettre en œuvre **1 engagement par thématique** (Gouvernance, Social, Environnement, Économie).
2. Avoir complété sur l'Espace Tri 2.0 le Bilan DD de votre organisation si vous avez déjà obtenu le Label Triathlon Durable en 2020.

Pour obtenir le **Label Triathlon Durable ****, il vous faut :

1. Mettre en œuvre **2 engagements par thématique** (Gouvernance, Social, Environnement, Économie).
2. Si vous avez obtenu un Label Triathlon Durable en 2020 : avoir complété impérativement sur l'Espace Tri 2.0 le Bilan DD de votre épreuve en 2020.

Si vous souhaitez plus d'informations sur un des 2 labels fédéraux ou sur le **Label du C.N.O.S.F.**, vous pourrez vous rendre sur le site de la Fédération Française de Triathlon :

<http://www.fftri.com/agenda-21>

Procédure de demande de label en 2021

- **L'inscription à ce label** se fera sur l'Espace Tri 2.0 lors de l'inscription de votre manifestation.
- Le **bilan** se fera également sur l'Espace Tri 2.0 à l'issue de votre manifestation. Cela conditionne l'examen et l'octroi du label pour la saison suivante.



Procédure d'obtention du label « Triathlon Mixité »

Merci de nommer un ou une **responsable « mixité »** pour votre manifestation.

Merci de fournir ses coordonnées au secrétariat de la Ligue :

Contactez **Nicolas PIERENS** ou **Emilie COMYN** emilie.comyn@triathlonhdf.fr ou au 03 28 22 06 79

Un **cahier de préconisations** spécifique à notre Ligue est consultable et téléchargeable sur l'Espace Tri 2.0 ou sur le site de la Ligue Hauts de France de Triathlon : [onglet mixité](#)

Procédure de demande de label en 2021 :

- L'**inscription à ce label** se fera sur l'Espace Tri 2.0 lors de l'inscription de votre manifestation. Les 3 critères obligatoires de la F.F.TRI. devront être respectés. Un 4^e et un 5^e critère devront être choisis à minima parmi les critères supplémentaires, par ailleurs vous pouvez choisir plus de 5 critères dans le cadre de votre organisation. Vos choix complémentaires devront être notifiés dans ce dossier technique (page 5).
- Un **contrôle des critères** sera effectué le jour de l'épreuve par l'un des référents Mixité des Clubs mais ne faisant pas partie de l'organisation du jour J.

1- Les 3 critères nationaux obligatoires

Critère n° 1 : un vestiaire pour les femmes, un vestiaire pour les hommes.

- ✓ Est considéré comme "vestiaire", tout espace fermé ou semi fermé, protégé de la pluie, dans lequel les participant.e.s pourront poser leurs affaires et se changer à l'abri des regards.

Critère n° 2 : des départs natation différenciés femmes/hommes.

Objectifs de la différenciation des départs :

- ✓ **Egalité de visibilité** : Un suivi facilité de la course masculine et de la course féminine.
- ✓ **Equité sportive** : Tous les êtres humains sont égaux, mais cela n'implique pas qu'ils soient identiques. S'il existe bien une différence entre les hommes et les femmes, c'est celle de la force physique.
- ✓ **Responsabiliser** : En séparant les départs, les leaders hommes et femmes prennent leur responsabilité (connaissance du parcours, gestion de l'orientation, des allures, des courants, contrôle de la tête de course).

Critère n°3 : des lots équitables et cohérents remis aux hommes et aux femmes.

- ✓ **Les lots offerts aux participant.es lors de la remise des dossards doivent être cohérents** : Un tee-shirt XXL coupe homme pour une femme n'est pas adéquat, de la même manière qu'un tee-shirt XS coupe femme pour un homme ne l'est pas.

2- Les critères supplémentaires retenus par votre ligue

Critère n° 4 : Egalité des primes individuelles et par équipe

- ✓ Quel que soit le nombre de participants et de participantes, si le podium hommes est récompensé, le podium femmes l'est également et de manière identique quel que soit les catégories d'âges.

Critère n° 5 : Des vélos « ouvriers » pour LA et LE leader de course

Pendant la partie course à pied, le vélo « ouvrier » a pour vocation d'ouvrir la course et d'identifier le leader :

- ✓ LE leader et LA leader devront être identifiables. Cela nécessite un.e bénévole et un vélo supplémentaires pour permettre une meilleure visibilité de la course pour les spectateurs, les spectatrices et

Critère n°6 : Des toilettes pour les femmes et pour les hommes

Les toilettes sont indispensables sur une course quel que soit le sexe.

- ✓ Anticipez afin d'avoir des toilettes fonctionnelles en nombre suffisant, dotées de papier hygiénique et d'une poubelle tout au long de la journée. Cela contribuera à les garder en état le plus longtemps possible.

Critère n°7 : Speaker « égalité »

- ✓ Le ou le speaker s'appliquera à accorder la même visibilité aux triathlètes hommes et femmes en étant vigilant à équilibrer son temps de parole et à parler de la performance des personnes qui concourent.

Critère n°8 : Un briefing d'avant course pédagogique adapté à un public débutant

- ✓ Le briefing devra être **pédagogique** en proposant un discours adapté à un public novice. Il s'agit là d'éduquer au triathlon et de rassurer.



LABEL PARATRIATHLON « Epreuve accessible »



Le développement de la pratique handisport ne diffère pas de celui des autres pratiques, mais demande une structuration minimum et un accompagnement des différents acteurs et notamment ceux qui souhaitent ouvrir leurs épreuves à ce type de public.

Procédure d'obtention du label paratriathlon « Epreuve accessible »

Merci de nommer un ou une **responsable paratriathlon « Epreuve accessible »** pour votre manifestation.

Merci de fournir ses coordonnées au référent paratriathlon de la Ligue :

- Contacter Olivier LYOEN lyoen1980@gmail.com ou 06 95 19 24 60

Procédure de demande de label en 2022 :

- L'**inscription à ce label** se fera sur l'Espace Tri 2.0 lors de l'inscription de votre manifestation.
- Un **contrôle des critères** sera effectué le jour de l'épreuve ou en amont de l'épreuve par le référent Paratriathlon.
- Des **conseils sur les préconisations** pourront être apportés bien avant l'épreuve par le Référent Paratriathlon de la Ligue à la personne responsable de ce label au sein de l'organisation.

1- Les 3 critères nationaux requis pour la sécurité

Critère n° 1 : Des bonnets et des dossards distinctifs

- ✓ Des autocollants "Paratriathlètes" seront apposés sur les dossards pour permettre une meilleure identification.

Critère n° 2 : Proposer un départ décalé aux paratriathlètes

- ✓ Si au moins un.e paratriathlète en fait la demande, l'organisateur devra faire partir les paratriathlètes avec une avance de 10 minutes par tranche de 750m.

Critère n°3 : Présence d'un vélo ouvreuse sur le parcours course à pied.

- ✓ Le vélo doit être positionné en tête de l'épreuve paratriathlon (homme ou femme).

3- Les 6 critères nationaux requis pour l'accessibilité

Critère n° 1 : Le parking

- ✓ Une place de parking doit être réservée à chaque paratriathlète. Elle doit être située à proximité du parc à vélo (à moins de 400 m).

Critère n° 2 : Les commodités

- ✓ Un WC pour personne à mobilité réduite (PMR) doit être installé à proximité du site de course et à moins de 400 m du parc à vélo.

Critère n°3 : Les parcours

- ✓ Le parcours doit être accessible à tous les handicaps. Le sol doit être dur (stabilisé, goudron) et ne doit pas comporter de pente à plus de 8%.

Critère n°4 : L'aire de transition

- ✓ Un espace adapté est mis en place dans l'aire de transition. Il doit être équipé d'une chaise et l'espace doit respecter les dimensions suivantes : 2,5m*2m pour les tandems et 4m*2m pour les handbikes et fauteuils

Critère n°5 : La transition

- ✓ Chaque paratriathlète doit pouvoir bénéficier de l'aide d'un.e assistant.e dans l'aire de transition.

Critère n°6 : Les ravitaillements

- ✓ Les ravitaillements doivent être accessible aux fauteuils sur la totalité du parcours et à l'arrivée.

para triathlon
la sport adapté à tous !

LABEL ACCESSIBLE

Cahier des charges

3 CRITIÈRES OBLIGATOIRES

SÉCURITÉ

- 1. Des bonnets et des dossards distinctifs pour les paratriathlètes.**
Des autocollants « PARATRIATHLETE » à apposer sur les dossards sont mis à disposition des organisateurs sur simple demande auprès de la F.F.TRI.
- 2. L'organisateur doit être en mesure de proposer aux paratriathlètes un départ décalé.**
Si au moins un.e paratriathlète le demande, l'organisateur devra faire partir les paratriathètes avec une avance de 10 minutes par tranche de 750m.
- 3. Un vélo ouvrier sur le parcours course à pied devant l'athlète en tête de l'épreuve paratriathlon (homme ou femme).**

6 CRITIÈRES OBLIGATOIRES ACCESSIBILITÉ

- Commodités**
Un toilette pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) à proximité du site de course et à moins de 400 m du parc à vélo.
- Parking**
Une place de parking réservée pour chaque paratriathlète et située le plus proche possible du parc à vélo (à moins de 400m).
- Parcours**
Un parcours accessible à tous les handicaps, sur un sol dur (stabilisé, goudron) et ne comportant pas de pente supérieure à 8%.
- Aire de transition**
Un espace adapté dans l'aire de transition. Prévoir pour chaque emplacement :
 - 1 chaise,
 - 2,5x2m pour les tandems,
 - 4m x 2m pour les handbikes et fauteuils.
- Ravitaillement**
Des ravitaillements accessibles aux fauteuils sur la totalité sur parcours et à l'arrivée.
- Transition**
L'organisateur devra proposer une assistant.e de transition à chaque paratriathlète.

Natura 2000

Comment effectuer une évaluation d'incidence Natura 2000 :

La première chose à faire est de **contacter votre préfecture ou sous-préfecture ou DDT ou DREAL de votre département.ou DDCCS** qui vous indiquera si vous devez ou non remplir un dossier.

- A vous de trouver le bon interlocuteur... Il vous donnera les documents le cas échéant (**Ceci est vivement conseillé même pour une manifestation bien ancrée**).

Si vous devez remplir un dossier :

1. Pour savoir si votre parcours traverse ou est proche **d'une zone Natura 2000**, il vous faudra vous rendre sur ce site internet :

<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Reseau-des-sites-Natura-2000-terrestres-et-mixtes>

2. Renseignez votre département, et la commune où se déroule votre épreuve. Puis :
La carte s'affiche.

- Dans la légende à gauche de la carte, cochez « Zonages Nature » et « Cartes IGN » et décochez tout le reste.
- Cliquez sur la petite flèche à côté de « Zonages Nature » pour afficher les différents filtres, laissez « Natura 2000 – ZPS » et « Natura 2000 – SIC » et décochez tout le reste.
- Grâce à la barre de réglage en dessous de chaque filtre, réglez-en la transparence afin d'assurer la lisibilité optimale de toutes les informations.
- Adaptez l'échelle à l'aide des outils au-dessus de la carte pour que l'ensemble de vos parcours apparaisse.
- Enfin, enregistrez la carte au format PDF en cliquant sur l'icône rouge et blanc au-dessus de la carte.

Cette carte est essentielle pour la constitution de votre dossier.

Si vos parcours ne traversent aucune zone Natura 2000 ou ne sont pas proches, tant mieux, mais vous devez tout de même envoyer la carte et un dossier à la préfecture pour montrer que votre épreuve n'a aucune incidence sur le réseau.

Si votre épreuve traverse ou est proche d'une zone Natura 2000, vous devez remplir un dossier.

Vous trouverez des informations sur les sites Internet suivants :

<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Comment-realiser-une-evaluation-des-incidences-Natura-2000>

Portail du Ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Evaluation-des-incidences-sur-les-.html>

Page où des liens mènent à différents thèmes sur Natura 2000 dont des outils méthodologiques.

ANNEXE

- **Annexe 1 : Règlementation Sportive en cours de validité**
 - <https://fftri.emiagic.io/regulation/pdf/sport?next>
 - **Annexe 2 : Règles Techniques et de Sécurité**
 - <https://fftri.emiagic.io/regulation/pdf/rts>
 - **Annexe 3 :**
 - **CERFA 15824-01 / manifestations sportives (compétition hors cyclisme)**
https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15824.do
 - **CERFA 15826-01 / manifestations sportives (randonnées)**
https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15826.do
- Annexe 4 : Calculateur de distance par catégorie
<http://www.fftri.com/infos-utiles>
- **Annexe 5 : RIB Ligue Ile de France de Triathlon**



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
LIGUE IDF TRIATHLON

IBAN : **FR76 3000 3037 8500 0372 6861 848**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**